

Nétiquette

Médias sociaux du RIISQ

Nous croyons à l'intelligence collective et les médias sociaux offrent une opportunité de communication avec les membres du RIISQ. Nous invitons les internautes à ouvrir le dialogue et à interagir avec nos contenus. Toutefois, afin d'atteindre cet objectif, nous avons créé cette **nétiquette** qui définit, entre autres, l'ensemble des conventions de bienséance qui doivent être respectées par nos membres sur nos réseaux sociaux. Elle repose sur des valeurs telles que le respect d'autrui, l'ouverture, l'écoute et la courtoisie.

La présence du RIISQ dans l'univers numérique offre un espace permettant des échanges dynamiques et courtois avec les internautes autour de la thématique des inondations.

Le RIISQ s'engage à prendre connaissance des commentaires publiés sur ses pages des médias sociaux sur une base régulière. Elle encourage d'ailleurs les internautes à participer activement aux échanges et à partager leurs idées.

Cependant, le RIISQ se réserve le droit de retirer et de ne pas répondre à tout commentaire comportant :

- Des propos diffamatoires, obscènes, offensants, haineux, racistes, homophobes, sexistes, religieux, négationniste, pornographiques;
- Des menaces ou incitations à commettre un acte criminel;
- Un dénégation face au consensus scientifique sur le réchauffement climatique ou le déni au sujet de l'impact des activités humaines sur le climat;
- Des propos mensongers ou diffamatoires envers quiconque;
- Des propos rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais;



Réseau Inondations
InterSectoriel du Québec

- Des informations dont la source n'est pas justifiée afin d'éviter la désinformation et les fausses rumeurs. Citez vos références scientifiques !
- Des publications répétées d'un même message (sinon il sera considéré comme un message indésirable et sera rejeté);
- Tout contenu inapproprié et dont le sujet n'a pas de lien avec le thème du billet; et
- Tout contenu qui ferait la promotion de biens et services ou qui serait de nature publicitaire ou commerciale (un hyperlien peut être inséré dans un commentaire à condition qu'il soit pertinent et qu'il ne serve pas d'alibi à une publicité déguisée).

De plus, le RIISQ désapprouve l'utilisation des mots en majuscules, car tout commentaire écrit avec des mots en majuscules peut être interprété comme un cri, être désagréable pour les interlocuteurs et peut être interprété comme de l'agressivité.

Nous retirerons ou bloquerons un abonné, une abonnée si nous jugeons ses interventions inappropriées ou harcelantes ou offensantes, et ce, sans préavis.

Pour toutes requêtes, plaintes et commentaires officiels, nous joindre au :
info@riisq.ca